

## COMMENT FAIRE...

---

Par lolly66 Postée le 27/11/2020 10:41

Bonjour, si je suis ici aujourd'hui c'est que ma fille qui est maman de trois enfants en bas âge s'alcoolise, elle vit en couple et avec son conjoint nous nous tenons au courant (car elle n'habite pas perpignan) comment faire déjas : pour lui faire reconnaître son addiction car pour elle ce n'est que quelque fois... : embarquer dans cette addiction ses 3 enfants de 7ans 5ans et 2 ans car souvent elle crit ...hurle et leurs dit des grossièretés ce qui m'inquiète le plus :( Tape son conjoint et casse ce qui lui passe par la main : me téléphone pour dire en fait du n'importe quoi et se réveille le lendemain avec un trou noir de ce qui c'est passer la veille. Aider moi, aider mes petits enfants, son conjoint car quoique l'on puisse dire elle fait un dni de cette infernale maladie. MERCI a tous et je suis preneuse du moindre indice pouvant nous aider .

---

### Mise en ligne le 30/11/2020

Bonjour,

Nous comprenons que la situation soit difficile pour vous, et que vous vous sentiez impuissante et démunie. Nous allons vous donner quelques informations, qui nous l'espérons pourront vous aider.

La dépendance est un phénomène complexe dans lequel la personne essaye bien souvent de « gérer » des difficultés personnelles avec le produit, ici l'alcool pour votre fille.

Pour le moment elle est dans le déni, elle n'a pas conscience que l'alcool est un problème car pour elle, il est plutôt une « solution ». C'est pourquoi il est utile quand vous discutez avec elle, de garder cela en tête pour ne pas qu'elle se braque. D'un autre côté, vous pouvez dialoguer avec elle sur les problèmes qu'elle rencontre justement, pour envisager avec elle les autres stratégies de réponse. Il est utile d'instaurer un climat de confiance propice au dévoilement de soi. Si votre fille peut se confier sur les problèmes qu'elle rencontre, elle prendra petit à petit conscience que ses consommations d'alcool ne sont pas la solution et elle pourra envisager d'autres possibilités.

Nous vous mettons des articles ci-dessous avec plus d'informations à ce sujet.

En ce qui concerne les violences envers les enfants et le conjoint, il ne faut pas qu'il hésite à appeler la police et/ou à contacter le 119 (pour les enfants en danger).

Néanmoins, il existe des structures spécialisées en addictologie dans lesquelles vous et votre gendre pourraient trouver du soutien par rapport à cette situation. Ce sont les CSAPA, Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Des médecins addictologues, des psychologues ou encore des travailleurs sociaux y travaillent pour aider les personnes dépendantes et leur entourer. Les consultations y sont gratuites et confidentielles. Pour le moment votre fille n'envisage pas de changement, et c'est pourquoi le fait de rencontrer des professionnels pourra vous permettre de gérer la situation autrement. Nous vous joignons des adresses de structures près de chez vous en fin de réponse, ainsi qu'un lien vers la rubrique « adresses utiles » de notre site pour votre beau-fils.

Nous vous transmettons également un lien vers un article qui pourrait aider votre gendre à parler à ses enfants des difficultés de leur mère, du moins aux plus grands.

Enfin, n'hésitez pas à nous recontacter afin d'échanger davantage avec un de nos écoutants. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) et par Chat de 8h à minuit. Un écoutant(e) pourra prendre le temps de faire le point avec vous et vous apporter le soutien dont vous avez besoin.

Avec tous nos encouragements et notre soutien pour vos démarches,

Bien cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURE**

---

### CSAPA ALINE VINOT

11 rue Joseph Cugnot  
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 30 53 12 98

Site web : [urlz.fr/iRFP](http://urlz.fr/iRFP)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Substitution : Délivrance et accompagnement : du lundi au vendredi de 9h à 13h

COVID -19 : Juillet 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

## **CSAPA - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 66**

37, boulevard Kennedy  
Immeuble Le Marilyn  
66100 PERPIGNAN

Tél : 04 68 51 25 41

Site web : [addictions-france.org/](http://addictions-france.org/)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf mardi 16h30 et jeudi 19h

Accueil du public : Matin : lundi mardi mercredi et vendredi 9h30-13h Après-midi : lundi, mercredi et vendredi 14h-18h mardi 14h-17h jeudi 14h-19h30

Consultat° jeunes consommateurs : A la Maison des adolescents de Perpignan le mercredi, jeudi après midi et vendredi matin

COVID -19 : Décembre 2022 - Accueil sur rendez-vous - téléconsultations possibles

Voir la fiche détaillée

### **En savoir plus :**

- Comment me faire aider?
- Comment aider un proche?

### **Autres liens :**

- Mon conjoint boit, comment en parler à mes enfants ?